

2016-5655
2016-11-17

<Bag Label>

GROUPE	M	FONGICIDE
---------------	----------	------------------

KOCIDE^{md} 101
FONGICIDE

FONGICIDE AGRICOLE EN POUDRE MOUILLABLE

HYDROXYDE DE CUIVRE

ATTENTION



POISON

GARANTIE: Cuivre élémentaire présent sous forme d'hydroxyde de cuivre 50%
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT
CI-JOINT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES AU DOS

NO. D'HOMOLOGATION 14417
LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

Kocide LLC
9145 Guilford Road, Suite 175
Columbia, MD
USA 21046
1-800-250-5024

CONTENU NET: 5-25 KG
MODE D'EMPLOI
CI-INCLUS

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Produit nocif s'il est avalé. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas contaminer toute étendue d'eau, produit nocif pour les poissons. Porter des lunettes, un pantalon long, une chemise à manches longues et des chaussures et des chaussettes durant le mélange / le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange / chargement, le nettoyage et les réparations.

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Dès que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.

Retirer les vêtements / équipement de protection individuelle immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Puis, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le concentré ce produit. Ne pas les réutiliser.

Pour le nettoyage / l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 48 heures

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de Croplife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

À moins qu'on ait vomit beaucoup, faire effectuer un lavage d'estomac avec de l'eau, du lait, une solution de bicarbonate de sodium ou une solution de ferrocyanure de potassium à 0,1% (Gosselin, *Clinical Toxicology of Commercial Products*, 5e ed.). Ce lavage, qui doit être effectué par un professionnel de la santé, peut être contre-indiqué si on soupçonne une lésion des muqueuses.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures)

ÉLIMINATION

1. Vider complètement le sac dans la cuve du pulvérisateur.
2. Rendre le contenant vide impropre à toute autre usage.
3. Éliminer le contenant selon les exigences provinciales.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

<Booklet Label>

GROUPE

M

FONGICIDE

KOCIDE^{md} 101
FONGICIDE

FONGICIDE AGRICOLE EN POUDRE MOUILLABLE

HYDROXYDE DE CUIVRE

ATTENTION



POISON

GARANTIE: Cuivre élémentaire présent sous forme d'hydroxyde de cuivre 50%

Avertissement, contient l'allergène sulfites.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO. D'HOMOLOGATION 14417
LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

Kocide LLC
9145 Guilford Road, Suite 175
Columbia, MD
USA 21046
1-800-250-5024

MODE D'EMPLOI

Utiliser KOCIDE 101 à raison de 1,1 à 4,5 kg par hectare, de la manière indiquée. KOCIDE 101 convient à tous les types d'équipement de pulvérisation et aux pulvérisations tant à haut volume qu'à bas volume. Son emploi n'exige aucun agent tensio-actif additionnel.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact les travailleurs ou des personnes à proximité de la zone, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs protégés peuvent être dans la zone pendant l'application.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides), les habitats estuariens / marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

Zones tampons

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 centimètres au moins au dessus de la culture ou du sol.

Aucune zone tampon n'est requise en cas d'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et application localisée.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et le bord le plus rapproché, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	L'utilisation du site	Zones tampons (mètres) requise pour la protection des:				
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Estuariens / marins profondeurs de:		L'habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur*	Pommes de terre	40	20	20	10	1
	Concombres	20	10	10	5	1
	Betteraves	25	10	15	5	1
	Tomates	45	20	25	10	1
	Haricots	35	15	20	10	1

Dans le cas des applications effectuées à l'aide d'un pulvérisateur agricole, l'utilisation d'écrans de réduction de la dérive permet de réduire la largeur des zones tampons. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire de 70 % la zone tampon figurant sur l'étiquette. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 centimètres du couvert végétal permet de réduire de 30 % la zone tampon figurant sur l'étiquette.

Verser KOCIDE 101 lentement dans le réservoir du pulvérisateur partiellement rempli d'eau. Les adhésifs-dispersants, les insecticides, les éléments nutritifs, etc. doivent être ajoutés en dernier. KOCIDE 101 est compatible avec les adhésifs-dispersifs commerciaux, les huiles agricoles non herbicides et certains insecticides tels que Roténone et Parathion.

Les instructions spécifiques qui suivent sont basées sur ces applications générales. Il faut toutefois se conformer aux recommandations des agronomes locaux en ce qui concerne les dates, les intervalles et le nombre d'arrosage par saison.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

En ce qui concerne la gestion de la résistance, veuillez prendre note que le fongicide KOCIDE 101, contient un fongicide du groupe M qui est habituellement considéré comme possédant un faible risque de développement d'une résistance. Toutefois, il est généralement recommandé de ne pas dépendre uniquement d'un même produit pour la lutte antiparasitaire. Afin de prolonger l'efficacité de ce produit, vous devriez mettre en pratique les stratégies de gestion de la résistance qui suivent.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Utiliser dans votre réservoir de mélanges contenant des fongicides/bactéricides provenant de différents groupes lorsqu'une telle utilisation est permise.
- Utiliser les fongicides/bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieurs de pesticide et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Si ce produit ne semble plus être efficace pour supprimer ou réprimer un parasite alors qu'il l'était auparavant, communiquer avec le fabricant et le spécialiste en vulgarisation agricole de votre région ou avec un conseiller certifié en culture afin de vous aider à déterminer la raison de la diminution de performance.
- Communiquer avec le spécialiste en vulgarisation agricole ou les conseillers certifiés en culture de votre région pour obtenir plus de renseignements sur la gestion de la résistance des pesticides et/ou les recommandations de lutte intégrée relativement à des cultures et agents pathogènes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Kocide LLC au 1-800-250-5024.

INSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES

HARICOTS *Brûlure bactérienne commune et Tache auréolée.* Pour les arrosages protecteurs, effectuer la première application lorsque les plantes mesurent 15 cm. Pulvériser à intervalles de 7 à 14 jours, selon les conditions locales jusqu'à un maximum de 6 applications par année. Utiliser de 2,25 à 3,25 kg de KOCIDE 101 par hectare, selon la gravité de la maladie. Ne pas traiter moins de 2 jours avant la cueillette.

CONCOMBRES *Tache Angulaire.* Appliquer chaque 7 jours dès que les sarments commencent à pousser jusqu'à un maximum de 5 applications par année. Utiliser KOCIDE 101 à raison de 2,25 à 3,25 kg par hectare. Ne pas traiter moins de 2 jours avant la cueillette.

POIVRONS *Tache Bactérienne.* Quand la maladie menace, appliquer KOCIDE 101 à raison de 2,25 à 3,25 kg par hectare, à intervalle de 7 à 14 jours selon la gravité de la maladie jusqu'à un maximum de 10 applications par année. Ne pas traiter moins de 2 jours avant la cueillette.

POIVRONS (JEUNES PLANTS DE SERRE À REPIQUER) *Tache bactérienne.* Appliquer du KOCIDE 101 au taux de 2,25 kg/ha tous les 5 jours, lorsque cela est nécessaire, avec un maximum de 5 applications pendant la période de 4 semaines qui précède le repiquage. Après le repiquage dans le champ, lorsque la maladie menace, appliquer du KOCIDE 101 au taux de

2,25 kg/ha et par intervalles de 7 à 10 jours, suivant la sévérité de la maladie. Ne pas appliquer aux cultures à moins d'un jour de la récolte. Porter des vêtements de protection, y compris une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques, pendant la manipulation ou la pulvérisation du produit. Ne pas entrer de nouveau dans la zone traitée pendant 24 heures.

POMMES DE TERRE *Brûlure alternarienne et mildiou*. Traiter tous les 7 à 10 jours, dès que les plantes ont 15 cm de haut et jusqu'à la récolte. Utiliser KOCIDE 101 à raison de 1,1 à 2,25 kg/ha, selon la densité du feuillage, combiné avec 1,75 à 2,25 kg de mancozeb par hectare. On peut appliquer KOCIDE 101 à la dose de 3,4 kg/ha soit en association avec un dessiccant lors du défanage, soit seul après le défanage, avant la récolte. Un tel traitement de fin de saison peut diminuer l'infection des tubercules par le champignon du mildiou au cours de la récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte. Maximum de 10 applications par année

BETTERAVES À SUCRE *Cercosporiose*. Commencer les arrosages dès que la maladie menace et faire 4 ou 5 applications. Pulvériser à intervalles de 10 à 14 jours selon les conditions atmosphériques, en utilisant KOCIDE 101 à raison de 2,25 à 4,5 kg par hectare selon la gravité de la maladie. L'addition d'une huile d'arrosage agricole non herbicide est recommandée, à raison de 5,5 litres par hectare. Pour obtenir des directives plus précises, consulter les agronomes locaux. Ne pas traiter moins de 2 jours avant la cueillette. Maximum de 6 applications par année

TOMATES *Tache Bactérienne*. Quand la maladie menace, appliquer KOCIDE 101 à raison de 2,25 kg de fongicide par hectare à intervalles de 7 à 10 jours, ou plus fréquemment si la maladie est grave à un intervalle d'application minimum de 3 jours. KOCIDE 101 devrait être combiné avec du manèbe, à raison de 1,75 à 2,25 kg par hectare, ou d'un produit contenant 80% de manèbe associé au zinc. Ne pas traiter moins de 2 jours avant la cueillette. Maximum de 10 applications par année

TOMATES (JEUNES PLANTS DE SERRE À REPIQUER) *Tache bactérienne*. Appliquer du KOCIDE 101 au taux de 2,25 kg/ha tous les 5 jours, lorsque cela est nécessaire, avec un maximum de 5 applications pendant la période de 4 semaines qui précède le repiquage. Après le repiquage dans le champ, lorsque la maladie menace, appliquer du KOCIDE 101 au taux de 2,25 kg/ha et par intervalles de 7 à 10 jours, suivant la sévérité de la maladie. Le KOCIDE 101 devrait être combiné avec 1,75 à 2,25 kg/ha de manèbe ou de produit de manèbe coordonné avec le zinc (composé actif à 80%). Ne pas appliquer aux cultures à moins d'un jour de la récolte. Porter des vêtements de protection, y compris une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques, pendant la manipulation ou la pulvérisation du produit. Ne pas entrer de nouveau dans la zone traitée pendant 24 heures.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Produit nocif s'il est avalé. Éviter tout contact avec le peau et les yeux. Ne pas contaminer toute étendue d'eau, produit nocif pour les poissons. Porter des lunettes, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes durant le mélange / chargement, l'application, de nettoyage et les réparations. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange / chargement, le nettoyage et les réparations

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Dès que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.

Retirer les vêtements / équipement de protection individuelle immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Puis, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne pas les réutiliser.

Pour le nettoyage / l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 48 heures

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de Croplife Canada à www.croplife.ca.

Pour l'utilisation dans les serres:

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 24 heures.

Au moins un récipient ou un poste pour le rinçage des yeux (prêt à l'emploi, y compris les produits de décontamination) doit être mis à la disposition des travailleurs lorsqu'ils entrent dans une zone traitée. Le contenant ou le poste doit demeurer disponible pendant au moins sept jours suivant l'application.

À chacune des entrées de la serre, le responsable de l'application doit afficher des mises en garde comprenant les renseignements suivants :

- Le nom du produit appliqué
- La date et l'heure de l'application
- L'énoncé "Les résidus de pesticide dans la zone traitée peuvent être fortement irritants pour les yeux."
- L'énoncé "Éviter tout contact avec les yeux"
- Les énoncés "En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes à l'aide du contenant ou du poste destiné au rinçage des yeux. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement."
- L'endroit où se trouve le contenant ou le poste de rinçage des yeux
- Le mode d'emploi du contenant ou du poste de rinçage des yeux.

Les mises en garde doivent demeurer affichées pendant au moins sept jours suivant le traitement. Seul le responsable de l'application (ou une personne sous sa supervision) peut retirer les mises en garde.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

À moins qu'on ait vomit beaucoup, faire effectuer un lavage d'estomac avec de l'eau, du lait, une solution de bicarbonate de sodium ou une solution de ferrocyanure de potassium à 0,1% (Gosselin, *Clinical Toxicology of Commercial Products*, 5e ed.). Ce lavage, qui doit être effectué par un professionnel de la santé, peut être contre-indiqué si on soupçonne une lésion des muqueuses.

Pour les urgences médicales composer le 1 800-441-3637 (24 heures).

ÉLIMINATION

1. Vider complètement le sac dans la cuve du pulvérisateur.
2. Rendre le contenant vide impropre à tout autre usage.
3. Éliminer le contenant selon les exigences provinciales.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.